

BERGEON Thierry

9 octobre 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 8 août 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Thierry, Jean-Pierre, Léon BERGEON, commissaire de justice associé sous le titre d'huissier de justice associé en application du dernier alinéa du IV de l'article 25 de l'ordonnance n° 2016-728 du 2 juin 2016, membre de la société civile professionnelle « SCP Thierry BERGEON – Christophe BONNAND – Huissiers de Justice Associés – Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office d'huissier de Justice », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Lyon (Rhône), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « SCP Christophe BONNAND – Société civile professionnelle titulaire d'un office de Commissaire de Justice »

Associé (s) en exercice :
Christophe BONNAND
